

Rapport sur le jury d'attribution des PEDR 2004 MSTP – DSPT 9 – STIC

Constitution du jury :

Le jury était constitué de 45 experts appartenant aux sections 27 (19 experts), 61 (13 experts) et 63 (13 experts), choisis de façon à recouvrir thématiquement l'intégralité du domaine des STIC, et issus d'universités réparties géographiquement dans toute la France. Ils étaient assistés techniquement par les membres de la DS9.

Nous avons reçu 905 dossiers répartis de la manière suivante : 381 en 27^{ème}, 250 en 61^{ème} et 274 en 63^{ème}.

A chaque site géographique nous avons affecté un couple d'experts complémentaires dans leur domaine d'expertise et d'appartenances géographiques différentes (et n'appartenant pas au site expertisé) ceci afin de favoriser un interclassement des dossiers d'un même lieu.

Chaque expert a rempli une fiche d'évaluation pour chaque dossier. Chaque dossier a donc reçu deux évaluations.

Fonctionnement du jury :

Le jury s'est réuni les 12 et 13 juillet 2004 dans les locaux du Comité National du CNRS rue Michel Ange à Paris.

Le jury a travaillé ces deux journées en trois groupes, un par section, chaque groupe étant piloté par un président et assisté techniquement par un membre de la direction scientifique.

Il a été procédé avec soin à un nouvel examen de tous les dossiers répartis par sites. En fin de seconde journée les présidents de jury des trois sections et des membres de la direction scientifique se sont réunis et ont abouti à un classement des candidats en trois catégories : A (38,34%), B (16,80%) et C (44,86%). Les candidats classés B ont ensuite été interclassés entre les trois sections, avec une pondération dirigée par les pressions respectives de chacune des sections.

Aux critères classiques d'attribution des PEDR, qui ont été considérés en premier lieu et avec une extrême rigueur (encadrement doctoral, activité de publication, rayonnement, responsabilités scientifiques,...) s'est ajouté la considération positive de la différence usuelle entre un dossier de maître de conférences et un dossier de professeur, en particulier en ce qui concerne l'encadrement. Ce critère a probablement augmenté sensiblement le nombre de jeunes maître de conférences retenus.

Résultats définitifs

Les résultats comptables sont les suivants :

(Comme en 2003, les pourcentages de retenus sont calculés par rapport au nombre total de retenus : 425 pour 2004)

Résultats 2004

2004	candidats	hommes	femmes	MCF	MCF (H)	MCF (F)	PR	PR (H)	PR (F)
Total candidats	905	754	151	592	478	114	313	276	37
%		83,31%	16,69%	65,41%			34,59%		
retenus	425	362	63	232	195	37	194	167	26
%	46,96%	85,18%	14,82%	54,59%	45,88%	8,71%	45,65%	39,29%	6,12%

En rappel voici les résultats du concours de l'année passée :

Résultats 2003

2003	candidats	hommes	femmes	MCF	MCF (H)	MCF (F)	PR	PR (H)	PR (F)
Total candidats	852	730	122	558	465	93	294	225	29
%		85,68%	14,32%	65,49%			34,51%		
retenus	426	377	49	222	194	28	204	183	21
%	50,00%	88,50%	11,50%	52,11%	45,54%	6,57%	47,89%	42,96%	4,93%

Remarques sur les résultats 2004 :

Les 905 candidatures représentent 15% du corps des enseignants chercheurs des sections considérées.

Parmi les candidats dont le rang est inférieur à la barre de 47 %, le classement final comporte 55% de maîtres de conférences et 46% de professeurs alors que la population initiale des candidats est composée de 65% de maîtres de conférences et de 35% de professeurs. Le pourcentage des Maîtres de Conférence retenus en 2004 a augmenté de 2% par rapport à 2003.

Par ailleurs, la probabilité d'être dans la zone d'acceptation pour une femme est de 0.42, alors qu'elle est de 0.48 pour un homme.

Enfin de nombreux dossiers très honorables sont en dessous de la barre d'acceptation de 47%, y compris des dossiers de « sortants » qui pourtant n'avaient en rien démérité !

Le tableau ci-dessous montre la répartition des candidats en 2004, titulaires de la PEDR, qui n'ont pas eu leur prime renouvelée :

	candidats	MCF	PR2C	PR1, PRCE
Total candidats	905	592	221	92
sortants non retenus sur un total de 302 sortants candidats	71	26	36	9

Autres statistiques faites par section CNU

Les pourcentages indiqués sont calculés par rapport à la population de référence. Par exemple en 27^{ème} section, 39,13 % des 184 Maîtres de Conférence Hommes qui étaient candidats ont été retenus.

Ces tableaux illustrent en particulier la stabilité des résultats par rapport aux différentes sections du CNU.

Pour la section 27 du CNU :

CNU 27	Candidats	Hommes	Femmes	MCF	MCF (H)	MCF (F)	PR2C	PR2C (H)	PR2C (F)	PR1 et PREX	PR1 (H)	PR1 (F)
Total candidats	381	307	74	236	184	52	96	81	15	49	42	7
% total candidats		80,58%	19,42%	61,94%			25,20%			12,86%		
retenus	178	147	31	89	72	17	54	46	8	35	39	6
% retenus	46,72%	47,88%	41,89%	37,71%	39,13%	32,69%	56,25%	56,79%	53,33%	71,43%	92,86%	85,71%

Pour la section 61 du CNU :

CNU 61	Candidats	Hommes	Femmes	MCF	MCF (H)	MCF (F)	PR2C	PR2C (H)	PR2C (F)	PR1 et PREX	PR1 (H)	PR1 (F)
Total candidats	250	210	40	173	140	33	55	48	7	22	22	0
% total candidats		84,00%	16,00%	69,20%			22,00%			8,80%		
retenus	118	102	16	67	57	10	34	28	6	17	17	0
% retenus	47,20%	48,57%	40,00%	38,73%	40,71%	30,30%	61,82%	58,33%	85,71%	77,27%	77,27%	0%

Pour la section 63 du CNU :

CNU 61	Candidats	Hommes	Femmes	MCF	MCF (H)	MCF (F)	PR2C	PR2C (H)	PR2C (F)	PR1 et PREX	PR1 (H)	PR1 (F)
Total candidats	274	237	37	183	154	29	70	63	7	21	20	1
% total candidats		86,50%	13,50%	66,79%			25,55%			7,66%		
retenus	129	113	16	76	66	10	42	37	5	11	11	0
% retenus	47,08%	47,68%	43,24%	41,53%	42,86%	34,48%	60,00%	58,73%	71,43%	52,38%	55,00%	0%